

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3226>



09/11/2009 - Lycée Eiffel à Dijon : refus de l'embauche de maîtresses d'internat, au pair !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: dimanche 15 novembre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Lundi 9 novembre au CA du Lycée Eiffel, l'un des points de l'ordre du jour est l'embauche au pair de maîtresses d'internat (jeunes filles de CPGE) pour surveiller les dortoirs où actuellement une seule AE a en charge 69 jeunes filles en quatre endroits d'un bâtiment (deux dortoirs à des étages différents et des chambres sur différents paliers).

Le rectorat sollicité par l'administration du lycée refuse la création d'un demi poste supplémentaire.

Cependant il conseille à l'administration d'embaucher deux jeunes filles au pair, c'est-à-dire assurant un demi service de AE chacune, en échange d'une pension gratuite.

Bien entendu, dès que cela nous est exposé, nous lançons le débat en essayant de faire prendre conscience aux membres du CA, de la situation :

- le recrutement se ferait sur le budget du lycée et non celui du rectorat. C'est inadmissible que le rectorat se décharge de cette manière.
- quelle autorité une jeune fille interne actuellement peut elle avoir sur ses copines ?
- 24 postes d'AE ont été supprimés à la rentrée 2009 dans les collèges et lycées de l'académie. Recruter des maitres au pair encouragerait la suppression de nouveaux postes et signifierait que la mission des AE pourrait être assurée par n'importe qui (il en est de même pour les autres personnels).
- de plus, côté salaire, le compte n' y est pas du tout : 1100 euros nets mensuels pour un AE -soit pour 16h la moitié de la somme 550- contre un dédommagement annuel (la pension) de 1500 euros pour 16h de travail pour la maîtresse au pair, soit 150 euros par mois.

Bien entendu, nous appellons à VOTER CONTRE, malgré les soucis de sécurité éventuels soulignés par l'administration. C'est le seul argument valable opposé en face mais il a sa réalité.

Nous avons alors demandé une suspension de séance pour essayer de convaincre les autres membres élus et demandé de retour, un vote à bulletins secrets.

Enfinement **le conseil a voté majoritairement contre.**

Donc, il n' y aura pas d'embauche de ce type dans notre lycée, même si cela se fait dans d'autres établissements comme cela nous a été dit (nous le savions d'ailleurs).

Certes, il y avait de la satisfaction à avoir réussi à convaincre sur nos arguments .

Restons cependant lucides : le problème n'est pas résolu. Il est alors important, je crois, que nous nous tenions au courant de nos actions diverses dans les CA, ne serait ce que pour échanger des arguments et

**nous informer mutuellement des conditions
d'exercices de nos missions dans nos
différents établissements.**

Françoise LAVAU